

BOURSE DE MOBILITE ERASMUS+ STAGE (SMT)

FICHE RECAPITULATIVE « DEMANDE DE BOURSE & KIT A REMPLIR »

Eligibilité des étudiants

- ✓ Etre inscrit à l'EBS Paris (sans contrainte de nationalité)
- ✓ Effectuer un stage (2 mois minimum) dans un **pays du programme Erasmus+** (hors France) : tous les pays de l'UE + Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine du Nord, Serbie.

ATTENTION ! Vous pouvez cumuler une mobilité académique Erasmus+ et une mobilité de stage Erasmus+ dans **la limite de 12 mois par cycle d'études** (niveau Licence ; niveau Master).

Comment postuler ?

- ✓ Répondre au mail d'appel à candidature en envoyant **tous les documents demandés**. Ou bien envoyez un email à katy.ferreira@ebs-paris.com avec
 - Votre convention de stage signée,
 - Le questionnaire de motivation (disponible sur le Campus numérique)
 - Une copie du dernier avis d'imposition,
 - Une copie du livret de famille.

Quelle sélection ? Trois critères.

- ✓ **Critère social** : le quotient familial.

*Le critère social étudié est le quotient familial, c'est-à-dire le **revenu brut global** de l'étudiant ou de ses parents (si celui-ci est resté fiscalement à leur charge), divisé par le **nombre de parts**. Ces deux rubriques doivent donc clairement apparaître sur l'avis d'imposition. En cas d'indépendance fiscale déclarée, la situation de l'étudiant est appréciée sur production d'une quittance justifiant d'un domicile distinct du foyer familial et justification de ressources personnelles correspondant au minimum à 50% du SMIC brut annuel (hors pension alimentaire). Si ces deux conditions cumulatives ne sont pas réunies, seul l'avis d'imposition des parents ou tuteurs sera pris en compte.*

- ✓ **Critère académique** : le classement académique lors des affectations en 2^e année (ou le classement de 4^e année pour le niveau Master).
- ✓ **Projet professionnel** : un questionnaire de motivation est à compléter et à joindre à votre candidature.

Montants mensuels (supplément stage inclus)* de la bourse selon le pays d'accueil (**Convention 2021**) :

Groupe 1
550 €

Danemark, Finlande, Irlande,
Islande, Liechtenstein,
Luxembourg, Norvège, Suède

Groupe 2
500 €

Allemagne, Autriche, Belgique,
Chypre, Espagne, Grèce, Italie,
Malte, Pays-Bas, Portugal

Groupe 3
450 €

Bulgarie, Croatie, Estonie,
Hongrie, Lettonie, Lituanie,
Ancienne République
yougoslave de Macédoine,
Pologne, Roumanie, République
tchèque, Serbie, Slovaquie,
Slovénie, Turquie

* Des suppléments sont possibles pour les étudiants ayant moins d'opportunités, selon certains critères précis. Liste des critères et des justificatifs demandés sur le Campus numérique (document « Inclusion »).

Si votre candidature est retenue

Si votre candidature est retenue pour une bourse de mobilité Erasmus+ Stage, vous serez dans l'obligation de lire et de compléter un « **kit de mobilité** » qui contient **4 documents officiels**. Les **2 premiers documents sont à remplir et à signer**.

1. Le premier document du kit est le **contrat de mobilité (Grant Agreement)** qui doit être signé par vous et par l'EBS avant votre départ en mobilité. Certains éléments sont pré-remplis par l'EBS. Vous devez :
 - Relire tous les éléments et **nous signaler toute erreur ou tout oubli. Nous attirons tout particulièrement votre attention sur les questions d'assurance (ARTICLE 5).**
 - Compléter les éléments surlignés en **bleu**.
 - Dater et signer le contrat et nous le renvoyer **d'abord par email**. Vous devez ajouter votre **signature** et non pas simplement taper votre nom.
 - Lorsque nous vous confirmons que le document est bien correct, nous faire parvenir **ensuite par courrier postal la version originale** de ce document (avec votre **signature manuscrite**). *Si vous avez d'abord signé électroniquement, vous pouvez imprimer le contrat et simplement ajouter votre signature manuscrite à côté de la signature électronique (adresse postale complète en fin de document).*
2. Le deuxième document du kit est le **contrat pédagogique (Learning Agreement)** qui doit être signé par vous, votre entreprise et l'EBS. Certains éléments sont pré-remplis par l'EBS. Vous devez :
 - Relire tous les éléments et nous signaler toute erreur ou tout oubli.
 - Demander à votre entreprise de compléter les éléments surlignés en **bleu**. **Nous vous conseillons vivement de les aider dans cette démarche et de compléter vous-mêmes toutes les informations dont vous disposez. Il est inutile de compléter le document dans les 2 langues (une seule suffit) mais choisissez une langue comprise par votre tuteur (généralement, l'anglais).**
 - Dater et signer le contrat, le faire dater et signer par votre entreprise, nous le renvoyer **par email**.

HELP !

Quelques éléments pour vous aider :

- **Seule la section « Avant la mobilité » doit être complétée** (tableau A et tableau C). La section « Pendant la mobilité » sera utilisée uniquement en cas de modification exceptionnelle de votre programme de stage.
 - Dans le **tableau A**
 - Le « **plan de suivi** » devra décrire brièvement comment et quand le stagiaire sera suivi pendant le stage par l'entreprise d'accueil et par l'établissement d'envoi (points avec tuteurs, réunions avec membres équipe...)
 - Le « **plan d'évaluation** » devra décrire brièvement les critères d'évaluation utilisés pour évaluer le stage et les résultats d'apprentissage (rapport d'étonnement, rapport d'activité, soutenance...)
3. Le 3^e document du kit : « **Conditions générales** » est à lire (pour votre information).
 4. Le 4^e document du kit : « **Erasmus+ Student Charter** » est à lire (pour votre information).
 5. **D'autres documents seront à joindre à votre dossier :**
 - Copie de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM à demander sur Ameli.fr)
 - RIB
 6. Différentes étapes devront être respectées **avant, pendant et après votre mobilité** (tests linguistiques, documents à envoyer à l'EBS, rapport du participant à soumettre). Pour plus de précisions, veuillez consulter la fiche récapitulative « Etape par étape ».

LE NON RESPECT DES ETAPES ERASMUS REMET EN CAUSE LE DROIT A UNE BOURSE ET PEUT DONC ENTRAINER LE REMBOURSEMENT DES SOMMES VERSEES AU TITRE DE CETTE BOURSE.

Covid-19

Depuis début 2020, de nombreuses mobilités ont été impactées et / ou interrompues par la crise sanitaire liée au Covid-19.

Il est important de savoir que, dans certains cas, les bourses Erasmus+ pour ces mobilités doivent être ajustées et des remboursements peuvent être exigés de la part des étudiants.

Vous devez impérativement tenir le service international informé de tout changement concernant votre mobilité (durée, modalité, retour en France, etc.).

Vos contacts

Pour déposer votre candidature de bourse de mobilité Erasmus+ Stage : le service des relations internationales, katy.ferreira@ebs-paris.com

Pour toute question concernant votre stage (convention, suivi, évaluation, etc.) : le service des relations entreprises, careercenter@ebs-paris.com

Pensez également à consulter le Campus Numérique.

Votre contrat de mobilité (Grant Agreement) original doit être envoyé par courrier postal à :

Jusqu'à août 2022

EBS PARIS
International Office
Katy Ferreira
13 rue St Lambert
75015 Paris
France

A partir de septembre 2022

EBS PARIS
International Office
Katy Ferreira
10 rue Sextius Michel
75015 Paris
France

Quelques liens utiles

<https://esn.org/>

<https://erasmusintern.org/>